

VIII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

POUR L'EXERCICE 1899.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1899 s'élève à	fr.	3,169,910	»
Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1898 montent à		3,122,410	»
		<hr/>	
Soit, pour 1899, une augmentation de	fr.	47,500	»

qui provient des modifications suivantes :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1899.	fr.	2,984,910	»
— 1898.		2,882,410	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	102,500

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1899.	fr.	185,000	»
— 1898.		240,000	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	55,000
		<hr/>	
Soit en plus.	fr.	47,500	»

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	298,520	»
— — pour 1898		296,020	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	2,500

Cette augmentation est nécessaire pour assurer, en 1899, l'avancement réglementaire d'une partie du personnel de la direction générale des Mines.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

INDUSTRIE.

ART. 8. — *Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et cours commerciaux, écoles et classes ménagères, écoles professionnelles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel. — Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsidés aux expositions diverses. — Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 950,000 »
— — pour 1898	850,000 »
	AUGMENTATION. . . . fr. 100,000 »

Les mots *écoles et cours commerciaux* ont été ajoutés au libellé, afin de le mettre plus complètement d'accord avec les faits; le Département subsidie déjà l'enseignement commercial.

Quant au montant de l'allocation, il doit être augmenté de 100,000 francs par suite de l'accroissement constant du nombre des institutions d'enseignement industriel, professionnel et ménager.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE X.

SERVICES DIVERS.

ART. 36. — *Recensement industriel.*

Crédit demandé : 75,000 francs.

L'année 1898, consacrée au dépouillement et à la publication partielle des documents du recensement général des industries et des métiers, ne suffira pas à l'accomplissement entier de la tâche considérable qui incombe au Département. Une somme de 75,000 francs sera nécessaire pour couvrir les dépenses de ce service pendant l'exercice 1899.

ART. 37. — *Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

Comme la situation qui a motivé l'octroi de ce subside pour les années antérieures n'aura pas pris fin en 1899, il y a lieu de maintenir cette allocation au Budget du prochain exercice.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Industrie et du Travail et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1899 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de deux millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent dix francs fr.	2,984,910 »
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent quatre-vingt-cinq mille francs	185,000 »

Soit ensemble à la somme de trois millions cent soixante-neuf mille neuf cent dix francs fr. 3,169,910 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Industrie
et du Travail,*

A. NYSSENS.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL
POUR L'EXERCICE 1899.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	298,520	
<i>Matériel</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses.	60,000	398,020
<i>Frais de déplacements.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	18,300	
CHAPITRE II.			
PENSIONS.			
5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	6,060	6,000
CHAPITRE III.			
INDUSTRIE.			
6	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel, industriel et commercial, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route. Dépenses diverses	60,300	
7	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	65,000	
8	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et cours commerciaux, écoles et classes ménagères, écoles professionnelles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel. — Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsides aux expositions diverses. — Dépenses diverses.	950,000	1,125,500
9	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses	17,000	
10	Propriété industrielle	11,700	
11	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie — Traitement des secrétaires. — Frais divers.	12,500	
CHAPITRE IV.			
POIDS ET MESURES.			
12	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection	112,350	
13	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	56,000	188,350
14	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Bureau de métrologie. — Missions	20,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
TRAVAIL.			
15	Office du Travail: statistique, missions, impressions; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; indemnités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses	80,000	
16	Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides.	50,000	
17	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés de secours mutuels. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance. — Dépenses diverses	55,000	
18	Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat, ainsi qu'aux sociétés non reconnues ayant pour objet exclusif l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat	100,000	341,400
19	Conseils de prud'hommes. — Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'Etat. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement.	55,400	
20	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers.	50,000	
21	Inspection du travail et inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation: personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions.	102,000	
22	Inspection du travail; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation: matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses.	25,000	
CHAPITRE VI.			
MINES.			
SECTION 1^{re}. Conseil des mines.			
23	Personnel. — Traitements et frais de déplacement.	52,000	
24	Matériel.	640	
SECTION 2. — Corps des mines.			
25	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres dessinateurs et des commis.	556,000	
26	Délégués ouvriers à l'inspection des mines	90,000	
27	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines	5,500	
28	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences. — Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . — Indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur.	12,500	
SECTION 3. — Inspection des produits explosifs.			
29	Indemnité et frais de déplacements de l'inspecteur. — Dépenses diverses.	6,000	705,640
SECTION 4. — Caisses de prévoyance.			
30	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	SECTION 5. — Cartes géologique et agricole.		
31	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole. — Frais de publication de la bibliographie des sciences géologiques — Traitement du fonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'Administration des Mines et traitements partiels de deux conservateurs du Musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte	160,000 .	
	CHAPITRE VII.		
	COMMISSIONS.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
32	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau . . .	500 .	
	SECTION 2. — Commission consultative des machines à vapeur.		
33	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel	1,500 .	2,000 .
	CHAPITRE VIII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
34	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	8,000 .	8,000 .
	CHAPITRE IX.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
35	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement	10,000 .	10,000 .
	TOTAL . . . fr.		2,984,910 .
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE X.		
	SERVICES DIVERS.		
36	Recensement industriel	75,000 .	
37	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.	110,000 .	185,000 .
	ENSEMBLE . . . fr.		3,169,910 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Industrie
et du Travail,*

A. NYSENS.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER

(318)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

ET DU TRAVAIL

pour l'exercice 1899.

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE 1^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
<i>Personnel.</i>		
1	a.	Traitement du Ministre
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du Secrétariat général. 67,830 »
2	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du Service de l'Industrie 62,500 »
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'Office du Travail 89,000 »
	d.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'Administration des mines, et de l'inspection des produits explosifs rattachée à l'Administration des mines 79,170 »
GRADES.		
		Secrétaire général 10,000 à 12,000
		Directeur général 9,000 à 10,000
		Directeurs 7,000 à 8,000
		Chefs de division 5,500 à 6,500
		Chefs de bureau 4,200 à 5,000
		Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe 2,200 à 4,000
		Commis d'ordre 1,400 à 2,000
		Huissiers 1,400 à 2,500
		Concierges 700 à 1,200
		Garçons de bureau 1,100 à 1,500
		Boute-feux 900 à 1,100
		Nettoyeuses 750 à 800
PERSONNEL TECHNIQUE.		
		Directeur général 12,000
		Inspecteur général 9,000
		Directeurs 7,000 à 8,000
		Ingénieurs ordinaires 2,700 à 5,000
<i>Matériel.</i>		
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier 15,000 »
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 20,000 »
5	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 15,000 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 5,000 »
	e.	Menues dépenses, etc. 3,000 »
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000 »	21,000 »	
298,520	296,020	2,500	»	270,870 »	216,063 50	
60,000	60,000	»	»	60,000 »	58.251 07	
379,520	377,020	2,500	»	331,870 »	295,314 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
		CHAPITRE II.
		PENSIONS.
5	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		INDUSTRIE.
6	a.	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel, industriel et commercial, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage. — Traitements, indemnités 55,500 »
	b.	Frais de route. — Dépenses diverses 43,800 »
7	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. 38,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves 7,000 »
	a.	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et cours commerciaux, école provinciale d'industrie et des mines du Hainaut à Mons, matériel. fr. 693,000 »
	b.	Écoles et classes ménagères, matériel. 172,000 »
8	c.	Écoles professionnelles de tissage. — Ateliers d'apprentissage, matériel. 50,000 »
	d.	Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager 5,000 »
	e.	Subsides aux expositions diverses 20,000 »
	f.	Dépenses diverses. Souscriptions à des ouvrages intéressant l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. 8,000 »
9	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit et d'économie industrielle. Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. Dépenses diverses 5,000 »
	b.	Frais résultant de la collation des décorations industrielles 14,000 »
	a.	Recueil officiel des brevets d'invention; frais d'impression et de publication 3,000 »
10	b.	Recueil officiel des marques de fabrique et de commerce; frais d'impression et de publication 3,700 »
	c.	Bureau international pour la protection de la propriété industrielle; part contributive de la Belgique. 2,500 »
	d.	Frais d'impression et autres dépenses relatives à la propriété industrielle 500 »
11	»	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
379,320	377,020	2,500	»	551,870	295,514 57	
18,500	18,500	»	»	16,800	6,865 75	
598,020	595,520	2,500	»	368,670	302,180 30	
AUGMENTATION . . fr.		2,500				
6,000	6,000	»	»	6,000	5,477 75	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,477 75	
69,500	69,300	»	»	63,500	46,339 68	
65,000	65,000	»	»	65,000	48,575 »	
950,000	850,000	100,000	»	730,000	649,181 27	
17,000	17,000	»	»	17,000	14,270 70	
11,700	11,700	»	»	(¹) 13,200	12,088 09	(¹) Anciennement art. 10 . . fr. 6,800 » — — 11 . . . 3,700 » — — 13 . . . 3,000 »
12,500	12,500	»	»	12,500	5,924 15	TOTAL . . fr. 13,200 »
1,125,500	1,025,500	100,000	»	921,000	774,178 89	
AUGMENTATION . . fr.		100,000				

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
112,550	112,550	•	•	82,550	75,780 80	
56,000	56,000	•	•	56,000	53,975 •	
20,000	20,000	•	•	20 000	15,415 53	
188,550	188,550	•	•	158,550	125,169 55	
80,000	80,000	•	•	80,000	52,916 29	
50,000	50,000	•	•	50,000	2,921 90	
55,000	55,000	•	•	50,000	53,000 •	
100,000	100,000	•	•	46,000	25,597 •	
55,400	55,400	•	•	55,400	23,918 51	
50,000	50,000	•	•	30,000	17,500 17	
192,000	192,000	•	•	180,000	145,421 52	
25,000	25,000	•	•	23,000	17,028 85	
•	•	•	•	6,603	•	
541,400	541,400	•	•	499,003	557,904 24	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VI.				
MINES.				
1^{re} SECTION. — Conseil des mines.				
23	Personnel. — Traitements et frais de déplacement			
	GRADES.	OMBRE. d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	OBSERVATIONS.
	Président	1	8,000	
	Conseillers effectifs	2	6,000	
	Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs	2	1,500	Indemnité annuelle.
	Greffier	1	5,000	
	Huissier	1	2,050	
24	Matériel			
2^{me} SECTION. — Corps des mines.				
25	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres dessinateurs et des commis			
	GRADES.	OMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.
	Inspecteurs généraux	2 ⁽¹⁾	10,000	(1) dont 1 à 11,000 francs.
	Ingénieurs en chef directeurs	8	7,500 à 9,000	
	Ingénieurs principaux de 1 ^{re} classe	5	6,500 7,000	
	— — de 2 ^{me} —	5	5,500 6,000	
	— de 1 ^{re} classe	9	4,500 5,000	
	— de 2 ^{me} —	10	5,500 4,000	
	— de 3 ^{me} —	11	2,700 5,100	
	Géomètres dessinateurs de 1 ^{re} classe	5	2,400 5,000	
	— — de 2 ^{me} —	5	1,500 2,100	
	Commis	10 ⁽²⁾	1,200 2,200	(2) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.
26	a. Délégués ouvriers à l'inspection des Mines. — Indemnités	72,000 >		
	b. Frais de déplacements	12,000 >		
	c. Dépenses diverses.	6,000 >		
27	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines			
28	a. Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences	10,000 >		
	b. Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . — Indemnités et frais de route et de séjour du Comité directeur	2,500 >		
A REPORTER.			fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
32,000	32,000	,	,	32,000	29,600 08	
640	640	,	,	640	640 ,	
356,000	356,000	,	,	356,000	342,304 45	
90,000	90,000	,	,	,	,	
3,300	3,300	,	,	3,300	5,546 18	
12,500	12,500	,	,	12,500	9,997 56	
494,640	494,640	,	,	404,640	386,288 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO de articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		3^{me} SECTION. — Inspection des produits explosifs.
29	»	Indemnité et frais de déplacements de l'inspecteur chargé de la surveillance des transports et transbordements d'explosifs dans le Bas-Escaut. — Dépenses diverses
		4^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.
30	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
		5^{me} SECTION. — Cartes géologique et agricole.
	a.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole 145,000 »
31	b.	Frais de publication de la Bibliographie des sciences géologiques. 5,000 »
	c.	Traitement du fonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'Administration des Mines et traitements partiels de deux conservateurs du Musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte. 10,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.
		CHAPITRE VII.
		COMMISSIONS.
		1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.
52	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
		2^{me} SECTION — Commission consultative des machines à vapeur.
53	»	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel, etc.
		3^{me} SECTION. — Commission de revision des règlements miniers
»	»	Frais de déplacement des membres, frais d'expériences, de publications, etc. (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE VII . . . fr.
		CHAPITRE VIII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
34	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
494,640	494,640	»	»	404,640	586,288 04	
6,000	6,000	»	»	5,000	4,398 50	
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000 »	
160,000	160,000	»	»	160,000	149,985 28	
705,640	705,640	»	»	614,640	585,671 82	
500	500	»	»	500	»	
1,500	1,500	»	»	1,500	661 24	
»	»	»	»	5,000	»	
2,000	2,000	»	»	5,000	661 24	
8,000	8,000	»	»	8,000	4,613 40	
8,000	8,000	»	»	8,000	4,613 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
35	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE X.		
SERVICES DIVERS.		
36	»	Recensement industriel
37	»	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890
	»	Concours de mutualité (1891 à 1895) (<i>pour mémoire</i>)
	»	Prime à payer par l'État aux lauréats des concours internationaux organisés à l'Exposition de Bruxelles de 1897; subsides divers à l'occasion de ladite Exposition (<i>pour mémoire</i>)
	»	Expositions spéciales concernant le travail et l'économie sociale. — Dépenses diverses à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles de 1897; subsides (<i>pour mémoire</i>).
	»	Prime à payer par l'État à l'inventeur d'une pâte pour allumettes sans phosphore blanc et prenant feu sur toutes surfaces (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
10,000	10,000	»	»	10,000	1,800 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	1,800 »	
75,000	100,000	»	25,000	75,000	196,402 86	
110,000	110,000	»	»	110,000	110,000 »	
»	50,000	»	50,000	»	49 07	
»	»	»	»	300,000	»	
»	»	»	»	75,000	»	
»	»	»	»	50,000	»	
185,000	240,000	»	55,000	610,000	506,451 93	
DIMINUTION . fr		55,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMEROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation.</i></p> <p>—</p> <p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions.
III.	Industrie
IV.	Poids et mesures
V.	Travail
VI.	Mines
VII.	Commissions
VIII.	Traitements de disponibilité
IX.	Dépenses imprévues
<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p>	
X.	Services divers.
<p>TOTAL. fr.</p>	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
398,020	395,520	2,500	»	368,670	502,180 50	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,477 7	
1,125,500	1,025,500	100,000	»	921,000	774,178 89	
188,350	188,350	»	»	158,550	123,169 33	
541,400	541,400	»	»	499,003	337,904 24	
705,640	705,640	»	»	614,640	585,671 82	
2,000	2,000	»	»	5,000	661 24	
8,000	8,000	»	»	8,000	1,613 40	
10,000	10,000	»	»	10,000	1,800 »	
185,000	240,000	»	55,000	610,000	506,451 93	
3,169,910	3,122,410	102,500	55,000	3,180,663	2,459,108 90	
AUGMENTATION. . . fr.		47,500				

(334)